

Barème des honoraires

Barèmes Professionnels :	
Fonds de commerce, Cession de parts, Droit au bail, Bureaux, Locaux	Forfait minimal de 5 000 euros HT 9% HT Jusqu'à 250 000 euros 8% HT de 250 001 euros à 500 000 euros 7% HT de 500 001 à 1 000 000 6% HT de 1 000 001 euros à 1 500 000 euros 5,5% HT au-dessus de 1 500 001 euros
Location	Forfait minimal de 1 500 euros HT 15% HT du loyer annuel HT/HC (Bail et état des lieux non compris)
Gestion	5% HT
Avis de valeur	500 euros HT
Bail commercial et professionnel	2 mois de loyers HT Forfait minimum 1 000 euros HT
Barèmes résidentiels	Forfait minimal de 3 500 euros 7% TTC jusqu'à 150 000 euros 6% TTC de 150 001 euros jusqu'à 300 000 euros 5% TTC au-dessus de 300 001 euros